

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 13 (1905)
Heft: 1-2

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Extraits des procès-verbaux du Comité et de l'Assemblée générale.

Assemblée générale du 23 septembre 1905. — MM. A. BABUT, capitaine adjudant major, vice-président de la Société française de numismatique, à Paris (présenté par MM. P. Bordeaux et Strœhlin); Otto BRUNNER, D^r méd. à Sempach (présenté par MM. Strœhlin et Jarrys); Siegmund RIBARY, à Meggen, Lucerne (présenté par MM. Haas et Rœllin), et Albert NÆF, archéologue cantonal à Lausanne (présenté par MM. Strœhlin et Jarrys), sont admis au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 29 novembre 1905. — M. Gottfried HENZI, à Burgdorf (présenté par MM. Grossmann et Strœhlin), est reçu membre actif.

Assemblée générale du 22 septembre 1906. — MM. ESTERMANN, chantre à Münster, Lucerne (présenté par MM. Strœhlin et Engel, de Thoune), et KOHLER, président de la Société d'émulation à Porrentruy (présenté par MM. Strœhlin et Michaud) sont admis en qualité de membres actifs.

COMMUNIQUÉ

du Comité de la Société suisse de numismatique à Messieurs les membres de la Société et de la Rédaction de la « Revue suisse de numismatique » à ses collaborateurs et aux abonnés et correspondants.

Messieurs et honorés confrères et collègues,

Depuis longtemps notre rédaction reçoit des réclamations sur l'irrégularité de nos publications. La principale cause de ces retards est l'état précaire des finances de la Société. Chaque année les publications absorbent complètement nos ressources. Nous en avons même distribué quelquefois dont le coût était plus élevé que la cotisation payée par les membres.

Aussi à l'assemblée de Berne, en septembre 1906, et sur la proposition des vérificateurs des comptes, les mesures suivantes ont été prises :

1° Conserver pour l'année 1906 la cotisation à fr. 10.—, mais la fixer à fr. 15.—, à partir de l'année 1907. Ce chiffre n'a rien d'exagéré.

2° Afin de pouvoir publier rapidement le volume, actuellement en préparation, et qui doit contenir divers travaux dont les illustrations sont en grande partie terminées, demander aux membres actifs de la Société de bien vouloir souscrire une cotisation supplémentaire pour 1906 seulement. Pour permettre de terminer les travaux commencés et d'atténuer, dans une large mesure, le déficit existant, il faudrait trouver promptement une somme de 2500 à 3000 francs. Le Comité a déjà reçu, à la suite de l'assemblée générale et de la circulaire envoyée aux membres de la Société, plusieurs dons, variant de 10 à 200 francs.¹

Les principaux travaux en préparation et qui paraîtront dans le plus court délai possible sont : 1° La suite des variétés des monnaies de Genève; 2° La partie descriptive de la numismatique du Vallais; 3° Une description des monnaies de Montfort; 4° La suite du mémoire de numismatique grecque de M. le Dr Imhoof-Blumer; 5° La description des monnaies de la ville de Saint-Gall; 6° Les rapports des trois dernières années; 7° Les comptes rendus bibliographiques en retard.

3° Pour éviter le retour d'une situation semblable restreindre au strict nécessaire le petit texte de chaque livraison. C'est ainsi que l'inventaire général des trouvailles cessera de paraître et la rédaction ne signalera plus que ce qui intéresse directement la Suisse. Il en sera de même des petites notices, soit *Mélanges*.

La bibliographie des périodiques sera aussi limitée à ce qui intéresse la Suisse. Cependant les notices scientifiques concernant ou l'antiquité ou l'étranger seront signalées, dorénavant, suivant leur importance. Les auteurs qui ont l'amabilité de faire des envois à la *Revue* voudront bien excuser la brièveté des comptes rendus, jusqu'à ce que le budget de la Société soit plus prospère.

¹ Le trésorier de la Société remercie les collègues dont les noms suivent et qui ont bien voulu s'inscrire pour le versement d'une cotisation supplémentaire auprès de lui. Dans la prochaine livraison de la *Revue* nous publierons la suite de cette liste. Ce sont MM. de Witte, de Jonghe, Imhoof-Blumer, van Muyden, Jarrys, Grossmann, Cahorn, Stroehlin, Demole, Iklé, Gallet, A. Bally-Herzog, de Molin, Bordeaux et Perrochet.

Enfin, la suite de l'histoire de la Société, ainsi que le catalogue des médailles nouvelles intéressant la Suisse sont ajournés à des temps meilleurs.

Par ces diverses réductions et suppressions la *Revue* diminuera de volume, mais les membres n'y perdront rien, toutes les ressources étant consacrées à l'impression et à l'illustration de mémoires originaux.

Le nombre des membres a peu varié, malgré quelques décès et démissions, mais le recrutement reste très laborieux. Il est vrai que des plaintes semblables se font entendre parmi les sociétés dont le but est uniquement littéraire ou scientifique, car la jeunesse s'adonne surtout aux sports, partout à la mode, et néglige l'étude du passé. Espérons en un avenir meilleur.

Nos collègues sont priés de faire une propagande active auprès de leurs relations et surtout auprès des directeurs de musées et de bibliothèques qui devraient faire partie de notre association. Nous invitons aussi nos confrères de l'étranger à adhérer à notre compagnie, les publications que nous leur offrons étant certainement de nature à les intéresser.

Le Comité a fait imprimer une notice avec les conditions d'adhésion à la Société qu'il tient à la disposition de ceux de nos collègues prêts à faire de la propagande pour nous.

Le Comité et la Rédaction, tout en regrettant de devoir faire ces communications, espèrent que chacun en comprendra l'urgente nécessité, l'existence même de la Société étant en jeu.

Ils profitent de cette occasion pour remercier tous ceux qui, par leur appui scientifique ou financier, ont permis à la *Revue suisse de numismatique* de prendre le rang qu'elle occupe dans la presse numismatique.

Genève, 30 octobre 1906.

Pour le Comité et la Rédaction de la Société suisse de numismatique,

Paul-Ch. STREHLIN, président.
